

Séance du 16 février 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mmes Touraton, Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Boé à Mme Touraton, M. Gastambide à M. Jaussaud, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Touraton présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Médiathèque municipale – Adhésion à l'association Images en bibliothèques.

L'association Images en bibliothèques, créée en 1989, est une association de coopération nationale pour la mise en valeur des collections cinématographiques et audiovisuelles dans les bibliothèques. Elle dispose d'un bon réseau d'adhérents (524 en France dont 30 en Aquitaine) et propose de soutenir les médiathèques dans la valorisation de leurs documents audiovisuels, d'accompagner les professionnels dans l'évolution de leur métier et de communiquer sur l'activité des établissements partenaires. Chaque année, l'association coordonne « le Mois du film documentaire », organise des formations et met à disposition des adhérents un ensemble de ressources professionnelles en ligne sur Internet.

La Médiathèque municipale possède une collection de plus de 4 500 DVD régulièrement empruntés. Des films sont présentés en centre-ville et à l'antenne des Hauts de Bayonne lors de la « séance du vendredi » (public adultes) et la « séance du mercredi » (pour les enfants) suivies par un public de plus en plus nombreux et assidu. Des séances spéciales sont organisées en lien avec le programme d'action culturelle.

La Médiathèque propose d'adhérer à cette association pour bénéficier de l'ensemble des services proposés et permettre à la responsable du fonds images d'animer davantage la collection de DVD et ainsi améliorer encore le service rendu au public.

Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 110,00 € (cent dix euros) pour un établissement.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la commune à cette association.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.